

**A.III.1.2 -Idée de projet N°2**

INTITULE DU PROJET	<b>POMPAGE PAR SYSTEME PHOTOVOLTAÏQUE EN MILIEU RURAL</b>
INTRODUCTION ET CONTEXTE	<p>La culture extensive est répandue en Côte d'Ivoire. Pour la pratique de la culture intensive, l'on a besoin d'avoir la disponibilité de l'eau toute l'année et un système d'irrigation efficace.</p> <p>Or, l'agriculture irriguée n'est pas suffisamment développée. De plus, certaines localités du pays (Centre et Nord) ne disposent pas d'eau potable toute l'année, et les populations consomment donc de l'eau polluée issue des rivières et puits traditionnels, entraînant ainsi des maladies endémiques graves, alors qu'en ces mêmes endroits, l'eau souterraine est abondante et non utilisée.</p> <p>Depuis l'indépendance de notre pays, le forage ordinaire des puits a toujours été utilisé, mais cela n'a pu desservir des campements et villages éloignés.</p> <p>La durée d'ensoleillement est de 6 heures par jour en moyenne et la moyenne d'ensoleillement étant comprise entre 3 et 5 KWh/m2/j selon les régions(., une telle quantité d'énergie solaire peut permettre de faire fonctionner la technologie de système de pompage solaire afin de desservir les zones non couvertes en eaux potables.</p>
OBJECTIF GENERAL	Ce projet vise à l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain, périurbain et rural en côte d'ivoire.
OBJECTIF(S) SPECIFIQUE(S)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approvisionner en eau potable les populations rurales,</li> <li>- Eradiquer les maladies hydriques (diarrhée, choleras, fièvre typhoïde,...),</li> <li>- Développer les cultures maraîchères,</li> <li>- Développer les fermes agropastorales,</li> <li>- Réduire la corvée des femmes dans la recherche de l'eau,</li> <li>- Fixer la population active et</li> <li>- Promouvoir les énergies renouvelables.</li> </ul>
RESULTATS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les populations rurales sont approvisionnées en eau potable,</li> <li>- Les maladies hydriques sont éradiquées,</li> <li>- Les cultures maraîchères sont développées,</li> <li>- Les fermes agropastorales sont développées,</li> <li>- La corvée des femmes à été réduite,</li> <li>- La population active est fixée et</li> <li>- La promotion des Energies Renouvelables est faite.</li> </ul>
RELATION AVEC LES PRIORITES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	La Côte d'Ivoire a ratifié le protocole de Kyoto et la CCNUCC. Dans son plan de développement durable, le pays veut se tourner vers toutes les technologies nouvelles capables de lui permettre d'atteindre ses objectifs. Notamment l'augmentation du taux d'accès à l'eau potable au niveau des zones rurales. Pour ce faire, il faut évoluer vers les nouvelles technologies d'exhaure d'eau potable telle que la technologie du système de pompage solaire.
AVANTAGES DU PROJET	<p>La réalisation du projet permettra une :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Amélioration du taux d'accès à l'eau potable,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Diversification des productions agropastorales,</li> <li>-Amélioration des conditions de vie des femmes,</li> <li>-Nette réduction du taux de mortalité,</li> <li>-Création d'emplois et</li> <li>-Réduction de l'exode rural.</li> </ul>													
PRINCIPALES ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Elaborer un cahier de charges : Année 1</li> <li>-Réaliser les études de faisabilité : année 1</li> <li>- Identifier les sites à électrifier : année 1</li> <li>-Sensibiliser la population locale sur les objectifs du projet et leur rôle à jouer pour la réussite de ce projet : année 2</li> <li>-Réaliser le projet : année 3 et 4</li> <li>-Procéder au suivi-évaluation :année 5</li> </ul>													
CALENDRIER D'EXECUTION DU PROJET	2013-2020													
EXIGENCES BUDGETAIRES ET DES RESSOURCES	<p>Le budget global à mobiliser pour la réalisation du projet est d'environ 600 000 000 F CFA soit environ 914 634 Euros. Ce budget renferme l'ensemble des coûts de consultance et des études à effectuer, le coût du matériel, de l'installation et de la maintenance entre autres.</p> <p>L'Etat financera ce budget à hauteur de 40%, l'autre partie du budget sera recherché auprès des institutions de financement ou d'investissement comme la BIDC, la Banque Mondiale, la BOAD, la BAD, etc..</p> <p>Le prix de plus en plus élevé du fuel pour faire fonctionner les motopompes a pour conséquence de limiter l'usage de l'irrigation aux seules agroindustries.</p> <p>L'utilisation de ces motopompes fonctionnent aux énergies fossiles a une influence négative sur le PIB national. Ainsi, la construction de système de pompage solaire se justifie-elle pour contribuer à renforcer les systèmes énergétiques par une production d'énergie à grande potentialité de réduction des émissions de GES, et avec un coût de KWh abordable, permettant aussi d'irriguer les blocs rizicoles et maraichers.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Cout</th> <th>Inconvénients</th> <th>GES</th> <th>Avantages</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pompage par petite motopompe</td> <td>Supportable par les ruraux regroupés en coopératives ou individuellement.</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sur un périmètre rizicole ou maraicher, il a un rayon d'arrosage ; il faut alors le déplacer plusieurs fois pour arroser la totalité de la superficie</li> <li>-Généralement prend l'eau d'un fleuve ou d'une rivière, cette eau le plus souvent n'est pas potable.</li> <li>-Fait un bruit incommode</li> <li>-Nécessite beaucoup d'entretiens</li> </ul> </td> <td>-Dégage beaucoup de GES</td> <td>Ne peut pomper que de l'eau pour l'irrigation</td> </tr> </tbody> </table>					Cout	Inconvénients	GES	Avantages	Pompage par petite motopompe	Supportable par les ruraux regroupés en coopératives ou individuellement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sur un périmètre rizicole ou maraicher, il a un rayon d'arrosage ; il faut alors le déplacer plusieurs fois pour arroser la totalité de la superficie</li> <li>-Généralement prend l'eau d'un fleuve ou d'une rivière, cette eau le plus souvent n'est pas potable.</li> <li>-Fait un bruit incommode</li> <li>-Nécessite beaucoup d'entretiens</li> </ul>	-Dégage beaucoup de GES	Ne peut pomper que de l'eau pour l'irrigation
	Cout	Inconvénients	GES	Avantages										
Pompage par petite motopompe	Supportable par les ruraux regroupés en coopératives ou individuellement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sur un périmètre rizicole ou maraicher, il a un rayon d'arrosage ; il faut alors le déplacer plusieurs fois pour arroser la totalité de la superficie</li> <li>-Généralement prend l'eau d'un fleuve ou d'une rivière, cette eau le plus souvent n'est pas potable.</li> <li>-Fait un bruit incommode</li> <li>-Nécessite beaucoup d'entretiens</li> </ul>	-Dégage beaucoup de GES	Ne peut pomper que de l'eau pour l'irrigation										

	Pompage solaire	Cout trop élevé, non supportable par les ruraux individuellement mais possible si en coopératives, achat non encore envisagé parce que non sensibilisés, non informés.	-Peut irriguer en même temps tout un périmètre rizicole ou maraicher.  -Peut aller en profondeur et fournir à la fois de l'eau potable  -Est sans bruit  -Nécessite peu d'entretiens.	Produit des GES négligeables	-Pompe de l'eau d'irrigation  -Peut pomper de l'eau potable pour la communauté villageoise  -Peut fournir le courant en cas de besoin.
MESURE ET EVALUATION	Une stratégie de suivi et évaluation des activités sera mise en place par des experts du domaine et permettra de suivre la réalisation effective dans le temps et dans les normes de dépenses prévues des activités du projet.				
DEFIS /COMPLICATIONS POSSIBLES	Le projet sera piloté par un panel d'expert qui mettra en place des stratégies basées sur les échecs de projets similaires ayant eu lieu dans d'autres pays. Sur ces expériences les complications possibles sont d'ordre financier et organisationnel (ressource budgétaire difficile à mobiliser par exemple).				
RESPONSABILITE ET COORDINATION	<p>Pour la réalisation du projet les différentes institutions telles que le Ministère des Mines et l'Energie, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le Ministère chargé de l'Industrie interviendront pour délivrer les autorisations nécessaires à la réalisation du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La Direction des Energies Nouvelles et Renouvelables donnera l'autorisation de mise en œuvre du projet,</li> <li>-L'Agence Nationale du Développement de l'Environnement (ANDE) délivrera l'Etude d'Impact Environnemental,</li> <li>-La Mairie donnera le terrain sur lequel sera bâti l'usine et</li> <li>-L'entreprise privé ou étatique portant le projet est responsable de la recherche des financements et la mise en œuvre du projet.</li> </ul>				

### A.III.1.3 -Idée de Projet N°3

INTITULE DU PROJET	<b>PETITE HYDROELECTRICITE POUR L'ELECTRIFICATION RURALE</b>
INTRODUCTION ET CONTEXTE	<p>D'une superficie de 322 463 km<sup>2</sup>, la Côte d'Ivoire est bordée au sud par l'Océan Atlantique et une population de plus de 15 millions d'habitants (RGPH98). Le découpage administratif de la Côte d'Ivoire comprend 19 Régions, 58 Départements, 245 Sous-préfectures et plus de 8000 villages(cf. RGPH 1998).</p> <p>L'électrification de la Côte d'Ivoire s'est faite en plusieurs phases selon les disponibilités financières. En 1980, 454 localités avaient été électrifiées. La crise économique des années 80 a provoqué un ralentissement des activités d'électrification puis leur arrêt total en 1988. La restructuration du secteur électrique intervenue en octobre 1990 a permis à l'Etat de renouer avec l'électrification des localités dès 1991 par l'achèvement des travaux arrêtés en 1988 et par la confection de nouveaux programmes ayant abouti à 1 077 localités électrifiées à fin décembre 1994. En 1995, le Gouvernement ivoirien a autorisé l'intensification de l'électrification sociale du pays permettant d'obtenir le chiffre de 1975 localités électrifiées en 2001.</p> <p>A fin juin 2005, les programmes d'électrification rurale engagés par l'Etat ont permis</p>